

L'An deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle Saint-Germain de Tocqueville-les-Murs sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 juin 2022.

Etaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE à Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX.

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement, Mme SLIMANI Djamel, Responsable Finances, Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de Membres en exercice | 42 |
| Nombre de présents | 36 |
| Quorum | 14 |
| Nombre de votants | 42 |

Délibération n° 075/2022

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE COLLECTE AVEC L'AGGLOMERATION DE FECAMP



Délibération n° 075/2022

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE COLLECTE AVEC L'AGGLOMERATION DE FECAMP

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence en matière de la gestion des déchets ;

Vu l'avis favorable de la commission déchets en date du 23 juin 2022,

Par délibération de leurs Conseils Communautaires en date des 1^{er} et 26 juin 2015, la Communauté de Communes Campagne de Caux et la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral ont acté la mise en place d'une convention de mutualisation des opérations de collecte et transfert des déchets ménagers entre les deux territoires, signée le 2 novembre 2015 pour une mise en œuvre opérationnelle intervenue au 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 5 ans, sans clause de tacite reconduction.

Quatre avenants sont venus amender la convention initiale pour ajuster les dispositions contractuelles aux paramètres de collecte (volume horaire) et répondre à des besoins nouveaux (collecte des bacs enterrés et aériens) et de prolongation.

Il est proposé de prolonger cette convention par voie d'avenant pour une durée de dix-huit mois soit du 01^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023.

Le montant pour l'année 2022 est ainsi porté à 379 303 € (rappel : personnel de la Communauté de Communes Campagne de Caux à déduire selon les modalités prévues dans la convention initiale).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide :

Par 25 voix pour, 16 abstentions de Mesdames SCHUFT Emmanuelle, LELIEVRE Linda, DHERVILLEZ Pascale, LESAUVAGE Huguette, AUBE Annie et Messieurs BASILLE André, VAUCHEL Benoit, SOLINAS Christian, JEZEQUEL David, DROGUET Jean-Pierre, DELAMARE Pascal, MALO Jean-Claude, FLEURY David, MABIRE Pascal, LEVESQUE Jérôme, RIVOALLAN Pierre et 1 voix contre de Monsieur VANDERMEERSCH Aldric.

- D'accepter les termes de l'avenant 5 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE